

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 2 – POULE A

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
 53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 1

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
 53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2

53 37 0049	TC. LIGUEIL 1	CHEVALIER	Isabelle	06 43 65 73 02	isabelle.chevalier02330445@orange.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 2	BOURDERIOUX	Céline	07 68 37 54 30	celine.bdx@orange.fr
53 37 0173	AS. LUYNES 1	TRESSEL	Nathalie	06 14 29 40 07	nath.tressel@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 2	BOUE GAUTARD	Jessica	06 17 55 48 71	mailto:jess@free.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 2	VIOT	Zoé	06 14 21 76 20	zoeviot@outlook.com
53 37 0420	JS. METTRAY 1	GUÉNIN	Camille	06 43 56 88 63	camilleguenin@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 LO 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 2 – POULE B

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0323 US GENILLE 1
 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 / 53 37 0107 TC. TOURS 3
 *
 53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1
 53 37 0107 TC. TOURS 3 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
 53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 3

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0323 US GENILLE 1
 53 37 0107 TC. TOURS 3 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1
 *

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
 53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 3

53 37 0050	TC. LOCHOIS 1	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0107	TC. TOURS 3	MARTIN	Philippe	06 62 06 47 85	philippe.tct@wanadoo.fr
53 37 0323	US GENILLE 1	BERG	Isabelle	06 78 06 35 49	inatom@orange.fr
53 37 0339	ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1	VINCENT	Patricia	06 42 85 96 57	vincentpatricia@orange.fr
53 37 0560	AZAY TC. 1	ESTEL	Solene	06 87 11 20 22	solenerobert@wanadoo.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	HAUTIER	Coraline	06 65 54 22 62	coralinehautier@hotmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 2 – POULE C

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0317 ATGT 4
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3
 53 37 0317 ATGT 4 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 * / 53 37 0317 ATGT 4
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0317 ATGT 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0317 ATGT 4
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	POITEVIN	Nelly	06 37 07 68 60	poitevin.nelly@yahoo.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 1	HILAIRE	Chloé	07 86 12 87 73	chloehilaire@orange.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	COLBEAU-JUSTIN	Claire	06 84 68 00 09	claire.colbeaujustin@gmail.com
53 37 0317	ATGT 4	ATG	TOURS	06 60 42 75 84	atgt@wanadoo.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 3	PASTURAUD	Alexandra	06 11 15 18 44	a.dythurbide@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	BOIVIN	Estelle	06 72 74 49 44	boivinstl@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 033 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2026

DIVISION 2 – POULE D

Responsable : GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 25/04/2026

53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 1 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
 53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1

Journée 2 - 02/05/2026

53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2

Journée 3 - 09/05/2026

53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
 53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1
 53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1

Journée 4 - 30/05/2026

53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1

Journée 5 - 06/06/2026

53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
 53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1

53 37 0043	ACA Tennis	COME	Nathalie	06 85 05 06 13	nathalie.come37@orange.fr
53 37 0063	T BLERE VDC	AGOMESSI	Geneviève	07 83 50 69 45	agomessigene@gmail.com
53 37 0189	TC ESVRES	MABILEAU	ANNABELLE	06 69 66 04 62	annabelle.mabileau@yahoo.fr
53 37 0195	TC. STE MAURE	FERRAND	Sophie	06 78 84 62 07	sophie.joubert@hotmail.com
53 37 0332	TC. VERNOU	PELLOQUIN	Julie	06 33 60 00 68	pelloquinjulie@gmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN	LIGERON	Magali	06 66 57 92 22	Magligeron@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 24 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 2 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 *
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 3
 53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
 53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 / 53 37 0212 RS. ST CYR 3
 *

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1

53 37 0065	ASPM. TOURS 1	ARATUS	Fabien	06 63 74 13 18	fabienaratus1977@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 3	KREHER	Julien	06 83 82 10 20	jkrehertennis@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 2	CARTEREAU	Benjamin	07 82 21 40 03	benjamin.cartereau@gmail.com
53 37 0339	ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1	MENNETEAU	Laurent	06 71 71 97 43	laurent.menneteau@yahoo.fr
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1	AUBUSSON	Jérôme	06 61 20 70 62	jaub2011@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalelement et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 2 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1
 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2

53 37 0343	US. CHAMBRAY	PELLISSIER	Benoît	06 68 06 75 28	pellissier.benoit@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON	MARIE	Romuald	06 62 62 56 03	romualdm@yahoo.fr
53 37 0462	AVIONNETTE PM.	NOUVEAU	Christophe	06 62 11 40 84	christophe.nouveau2@orange.fr
53 37 0478	AS. VERETZ	VALLA	Victor	06 14 35 67 54	victorvalla05@gmail.com
53 37 0664	VILLEDOMER TC.	VERNEAU	Quentin	06 24 51 80 66	q.verneau@gmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC.	RAFFAULT	Jérôme	06 60 12 85 50	jerome.raffault@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double *Division D1*.

- 3 simples et 1 double *Divisions D2,D3,D4,D5*.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 2 – POULE C

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0317 ATGT 5
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0317 ATGT 5 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0317 ATGT 5 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0317 ATGT 5
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0317 ATGT 5 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1

53 37 0049	TC. LIGUEIL 1	TOT	Michaël	06 70 90 34 94	totmichael@aol.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 3	LABRUNE	Thibault	06 12 67 01 69	thibault.lbr@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 1	TOMASINO	Adrien	06 83 35 53 71	adrien.tomasino@gmail.com
53 37 0317	ATGT 5	SERREAU	Olivier	06 79 80 47 04	olivierserreau37@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 3	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY 1	CORMIER	Yoann	06 64 35 07 62	yoann-cormier@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double Division D1.

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 034 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2026

DIVISION 2 – POULE D

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 26/04/2026

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 3

Journée 2 - 03/05/2026

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
 53 37 0044 USE. AVOINE 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4
 53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1

Journée 3 - 10/05/2026

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 3
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2

Journée 4 - 31/05/2026

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3
 53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 3
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4

Journée 5 - 07/06/2026

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1
 53 37 0044 USE. AVOINE 3 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2

53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 1	MOREAU	Léo	06 40 08 30 91	leoo.mooreau@gmail.com
53 37 0044	USE. AVOINE 3	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 4	LEFEBVRE	Gatien	07 87 29 13 13	gatienlefebvre@yahoo.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 3	DELANDE	Pascal	06 85 91 17 92	Delande.pascal@wanadoo.fr
53 37 0263	AS.MONTS 2	CHEVET	John	06 64 39 41 98	john_chevet@yahoo.fr
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 1	GEOFFROY	Alex	06 75 90 54 11	alex.geoffroy@live.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 25 avril 2026

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2026). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.